

# Saleux infos

**Bulletin N° 02 - février 2018**

## SOMMAIRE

VEILLÉE PICARDE

LE RAMASSAGE DES OM

LA COULÉE VERTE

CREATION ENTREPRISE

SUPER LOTO QUINE

LES PESTICIDES

LE CLUB DE LA BONNE ENTENTE

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

RESTAURANT LE MARMARA

CARNAVAL DES ENFANTS

AU THEATRE CE SOIR

LA HALTE-GARDERIE ET SES RETARDATAIRES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

## Veillée picarde, cru 2018

Organisée pour la 7<sup>ème</sup> fois par le Comité des fêtes de Saleux, cette soirée fera vibrer une fois de plus la fibre culturelle régionale. Carte blanche sera donnée à **Picardie-vôtre** (chansons) et à **chés Diseus d'Saleux** (histoire et sketches) pour composer un spectacle dévolu à la langue picarde. Comme d'habitude ce sera convivial, plein d'humour, de nostalgie aussi, toujours placé sous le signe du plaisir à faire vivre le picard. Soyez nombreux pratiquants, sympathisants ou simples curieux, à vous rassembler.

**Le mercredi 28 mars, à 20 heures, salle André Chauvin**

Vous passerez un bon moment et vous témoignerez de la vitalité de notre langue régionale. L'entrée est gratuite alors n'hésitez pas, deux heures de bon picard ça n'est pas fréquent !

## Le ramassage des ordures ménagères

### Collecte des ordures ménagères (couvercle vert foncé du container) – Un changement.

Depuis le 19 février 2018, un changement est intervenu dans la collecte des ordures ménagères sur Amiens et les communes qui composent la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole.

**C'est ainsi que la collecte à SALEUX est effectuée tous les mardis.**

### Collecte du tri (couvercle jaune du container) – Un changement (rappel).

Depuis le 19 février 2018, un changement est intervenu dans la collecte du tri sur Amiens et les communes qui composent la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole.

**C'est ainsi que la collecte à SALEUX est effectuée les mercredis des semaines paires.**

### Encombrant : 2<sup>ème</sup> jeudi des mois de février, Mai, Août et Novembre (rappel).

Une question, un doute sur le tri ? Appelez le 03.22.33.12.12 ou rendez-vous sur le site [www.amiens.fr/tri](http://www.amiens.fr/tri)

## Le semi-marathon de « La Coulée Verte ».

Le dimanche 18 mars 2018 se déroulera le semi-marathon de « La Coulée Verte » Salouël-Neuville les Loeuilly-Salouël. Cette course pédestre sera qualificative pour les championnats de France de semi-marathon (label régional). Elle traversera notre commune par la rue Jean Catelas à l'aller et au retour. Il s'agit de la 10<sup>ème</sup> édition.

Pour tout renseignement vous rendre sur le site [www.espritrun.fr](http://www.espritrun.fr). L'heure de départ de la course est fixée à 10 heures à Salouël.

S'agissant d'une course en circuit fermé avec la participation d'environ 1000 coureurs, la circulation et le stationnement seront interdits rue Jean Catelas sur toute sa longueur le dimanche 18 mars 2018 de 09 h. à 13 h.

Un arrêté municipal interdira le stationnement et la circulation ce jour-là dans le créneau horaire indiqué ci-dessus

## Création d'une entreprise de consulting et formation en agroécologie

Monsieur Johnny SIMON nous fait part de la création de son entreprise.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous rendre sur le site [www.la-foret-vierge.sitew.fr](http://www.la-foret-vierge.sitew.fr) ou le contacter au 06.45.56.99.02

Une visite simple du jardin de la Selle au 173 rue Jean Catelas à Saleux est possible les lundis de 14 heures à 17 heures.

## SUPER LOTO QUINE

Le samedi 24 mars 2018 à 19 heures 30 (ouverture des portes à 16 heures 30) l'association de jumelage Saleux / Mögglingen organise un **SUPER LOTO QUINE**.

**Plusieurs tombolas** – vitrine à 3,50 € -bingo 2€/pièce – 5€ les trois – bons d'achats (25, 50 et 75 €) - 40 tirages : 1 € le carton –

**Nombreux lots** : congélateur tiroir – téléviseur 99 cm écran plat – Hoverboard – centrale vapeur – cuiseur multi-fonctions – perceuse sans fils – cave à vins – aspirateur sans sac....

2 cartons spéciaux à 3 € : enceinte koolstar 600w – 1 bon d'achat de 150 €

Entrée gratuite – buvette et restauration sur place. Pour tous renseignements complémentaires et réservations, s'adresser à 03.22.33.03.26 ou 06.09.79.74.83

### Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)

Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

## Les pesticides, il faut vraiment s'en passer

Trois principales catégories de pesticides sont utilisées par les jardiniers amateurs : herbicides, fongicides, insecticides. La plupart de ces produits ne sont pas sélectifs ; ils ont de ce fait de graves conséquences sur la biodiversité. Autrement dit, en utilisant des produits chimiques pour traiter un problème on porte atteinte en même temps au bon fonctionnement du jardin : élimination d'insectes utiles pour la pollinisation des fleurs, élimination de plantes et insectes auxiliaires naturels de culture, dégradation de la qualité des sols, fragilisation de la plante elle-même etc... C'est tout l'équilibre de la nature qui est bousculé.

Potentiellement dangereux pour la nature et la santé des hommes, les pesticides peuvent être remplacés par des solutions alternatives qui permettront de jardiner avec bon sens.

### A). utiliser des prédateurs naturels pour lutter contre les ravageurs.

La coccinelle, le plus efficace auxiliaire de culture au service du jardinier, mange les pucerons qui eux-mêmes mangent les plantes, fruits et légumes du potager. En utilisant les pesticides, le jardinier affame son meilleur allié et les pucerons proliféreront dans un autre endroit.

### B). désherber manuellement avec un outil adapté.

Sarcloir mécanique, binette, couteau à désherber réclament sans doute plus d'efforts mais le résultat pour le jardin est très bénéfique : on ne se débarrasse que de ce qui gêne ; on épargne tout le reste.

### C). mettre en place barrières ou pièges.

Contre les animaux parasites il existe de nombreuses solutions mécaniques. On peut placer des pinces dans les galeries pour piéger les taupes. On peut placer sur les arbres des colliers qui empêchent les fourmis de remonter le long des troncs. Différents pièges peuvent arrêter les limaces et on peut bien sûr placer dans son jardin des filets de protection contre les oiseaux ainsi que des voiles anti insectes.

### D). utiliser des produits naturels contre les maladies et les ravageurs.

L'eau bouillante versée sur les dalles ou pavés des allées permet de faire mourir les herbes indésirables. L'eau savonneuse se révèle efficace pour éloigner les pucerons des rosiers.

### E). essayer les mariages entre plantes.

Semez l'ail, les oignons avec des carottes pour éloigner leurs mouches respectives.  
 Plantez du basilic avec les courgettes et concombres pour lutter contre le mildiou.  
 Plantez des armoises entre les choux pour repousser les piérides (papillon ravageur)

### F). utiliser des plantes répulsives ou des plantes stimulantes.

Les méthodes proposées dans les tableaux suivants ne prétendent pas avoir des résultats radicaux mais elles ont l'immense mérite d'être naturelles, d'éloigner, de bannir du jardin les pesticides et leurs effets néfastes.

Jean-Paul CHAMPION ; adjoint au maire

Les plantes répulsives : elles ont le don de tromper l'ennemi.

**Beaucoup d'insectes et parasites se repèrent à l'odeur émise par les plantes ; celles sélectionnées ici peuvent brouiller les pistes.**

ABSINTHE	Eloigne la piéride du chou, les limaces, pucerons et les vers des fruits.	Infusion avec une poignée de feuilles fraîches dans 1L d'eau pendant ½ heure Diluer à 1/3
CAPUGNE	Ecarte les mouches blanches et les pucerons.	Planter à proximité des rosiers et arbres fruitiers ; également en bordure du potager.
OIGNON	Eloigne la mouche de la carotte	Purin à base de 300g de pelures pour 10L ; macération quelques jours ; Diluer à 1/20 ; puis pulvérisation
ORTIE	Repousse les pucerons, acariens et vers des pommes.	Macération 12 heures dans l'eau froide ; Pulvérisation de cet extrait pur filtré.
PRELE	Eloigne le ver du poireau et l'araignée rouge	Décoction de 50g de plante sèche dans 3L d'eau bouillante. Macération 24 heures ; Diluer à 1/5 ; pulvérisation le matin.
RHUBARBE	Ecarte les pucerons, chenilles et limaces.	Macération de 500g de feuilles dans 3L d'eau froide pendant 1 jour. Pulvériser sans diluer.
RUE	Contre les limaces, campagnols, mulots, chats et mouches	Macération de 800g de feuilles fraîches dans 10L d'eau pendant 10 jours. Diluer à 1/5
SUREAU	Ecarte les taupes, campagnols et mulots.	Purin à base de 1kg de feuilles fraîches dans 10L d'eau ; macération pendant 3 jours. Employer pur en arrosages.
THYM	Contre la piéride du chou et les pucerons.	Planter à proximité des arbres fruitiers, au pied des rosiers et en bordure du potager.
TOMATE	Eloigne les mouches blanches	Purin à base de 2 poignées de gourmands dans 2L ; macération pendant 3 jours. Diluer à 1/5 ; pulvérisation foliaire.

**Les plantes stimulantes : elles favorisent une croissance harmonieuse.**

**Elles ne sont pas des engrais à proprement parler ; ce sont plutôt des remontants. Elles stimulent les capacités d'autodéfense face aux attaques parasitaires.**

BARDANE	à employer sur toutes les plantes qui manquent de tonus.	Purin avec 1KG de plante fraîche pour 10L ; macération quelques jours ; diluer à 1/20 Très riche en potasse
CONSOUDE	Favorise les semis, la maturation des tomates, céleri et choux.	Purin 1KG de plante fraîche pour 10L ; macération quelques jours ; utiliser avant putréfaction ; diluer à 1/10 en engrais A 1/20 en pulvérisation foliaire.
FOUGERE AIGLE	Excellente en paillage au pied des tomates	Utiliser les feuilles fraîches ; hacher grossièrement au sécateur.
SOUCI	Renforce et donne de la vigueur ; Surtout aux choux et aux tomates.	Purin 1KG de plante fraîche pour 10L ; macération quelques jours ; Diluer à 1/10 en arrosage, après une pluie.
VALERIANE VRAIE	Stimule la croissance des légumes et des rosiers	Purin 1KG de plante fraîche pour 10L ; macération quelques jours ; diluer à 1/20 en pulvérisation foliaire une fois par mois.



## Le Club de la Bonne Entente

Organise une journée à Bruges (Belgique) le vendredi 20 avril 2018. Programme : visite guidée du centre ville, promenade en barque sur les canaux, déjeuner, visite du musée de la frite et temps libre. Quelques places sont encore disponibles. Prix adhérent : 58 € - non adhérent 80 €. Inscriptions à déposer chez Mme ROGER, 42 rue Jean Catelas, résidence Marius Damé n° 1 à SALEUX avant le 19 mars 2018. Téléphone : 03.22.45.10.21

### Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX  
Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29  
matin (8h00)

Communauté d'agglomération Amiens Métropole  
Site Internet : [www.saleux.fr](http://www.saleux.fr)  
Email : [mairie@saleux.fr](mailto:mairie@saleux.fr)

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62  
(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)  
ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au lendemain

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances  
En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

## Pour vos démarches administratives Pensez à acheter un timbre fiscal électronique

Pour votre passeport, votre carte nationale d'identité, votre permis bateau, achetez votre timbre fiscale en ligne sur [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)  
Simple et rapide, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique.

A l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix.  
Pas besoin d'imprimante : l'impression du timbre électronique n'est pas obligatoire. Lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité ou de permis bateau, il vous suffira de présenter, directement à partir de votre smartphone ou tablette, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail.

### La réouverture du restaurant « Le Marmara » à Saleux

Après plusieurs semaines de travaux d'aménagement de l'établissement, le restaurant « **Le Marmara** » devrait être en mesure de vous accueillir sauf imprévu à partir du 25 février. (*Vérifiez quand même avant de vous déplacer*).  
Pour une réservation, vous pouvez appeler au 03.22.09.79.63

### Carnaval des enfants

Le mercredi 21 mars à partir de 14 heures  
le Comité des fêtes vous donne rendez-vous à l'Espace Eugène Viandier pour  
le CARNAVAL DES ENFANTS (7 à 77 ans)

Au programme : Un défilé dans les rues de Saleux est prévu mais uniquement s'il fait beau. Il sera suivi d'un spectacle « **A la rencontre des générations** » suivi d'une mini boum !

Comme le dit le spectacle cette année, nous espérons voir plusieurs générations afin de partager ensemble un moment de convivialité....Un goûter clôturera cet après-midi. **VENEZ NOMBREUX**

### Au théâtre ce soir

La samedi 7 avril à 20 heures 30,  
le Comité des fêtes organise une soirée théâtre avec  
la troupe **Amalgame** dans une comédie de boulevard « **Quelle de famille !** » comédie de Francis Joffo.  
L'entrée est à 8 € pour les adultes et + 12 ans, 5 € pour les enfants de 5 ans à 12 ans et gratuit pour les - 5 ans.  
Renseignements et réservation au 03.22.90.92.68 ou [cdfsaleux@outlook.fr](mailto:cdfsaleux@outlook.fr)

## Les retards des parents pour reprendre leur(s) enfant(s) à la halte-garderie

Depuis la précédente année scolaire, pour faciliter la vie des parents qui travaillent, les horaires de chaque halte-garderie ont été modifiés. C'est ainsi que l'ouverture a été fixée à 7 heures 15 et la fermeture à 18 heures 45. Soit 15 minutes de plus dans les deux cas. De plus une plage horaire d'une heure a été créée après les cours du mercredi matin. Tout cela sans augmenter les frais de participation des parents. C'est le maximum qui peut être fait raisonnablement.

Nous demandons donc aux parents de respecter scrupuleusement ces horaires et notamment le soir. En effet, depuis quelques mois il arrive parfois, mais de plus en plus souvent, que des parents viennent reprendre leur(s) enfant(s) avec 15 à 30 minutes de retard, voire plus puisqu'il est arrivé qu'un parent se présente à la halte-garderie avec près d'une heure de retard. Bien entendu, ces retardataires ont toujours une excuse à présenter mais, peut-être :

---oublent-ils qu'ils ont un enfant sur le site scolaire depuis 8 heures 30 dans le meilleur des cas et que cet enfant est pressé de rentrer chez lui ?

---Peut-être oublient-ils que les animateurs veulent eux-aussi rentrer chez eux après une journée de travail ?

---Peut-être oublient-ils que toute heure commencée pour l'animateur entraîne des frais supplémentaires pour la commune qui doit payer l'animateur ?

C'est pourquoi, lors du prochain conseil municipal il sera proposé à cette assemblée de prendre une délibération pour que les frais occasionnés à la commune par ces retards entraînent le paiement d'une somme de 15 € pour les parents concernés et cela dès que l'heure de clôture est dépassée même de quelques minutes.

**Pour éviter d'en arriver là, nous demandons instamment aux parents de respecter scrupuleusement les horaires. Nous comptons sur leur compréhension et leur collaboration.**

## Les inscriptions à l'école pour septembre 2018

Les inscriptions des élèves nés en 2015 et avant, auront lieu du lundi 26 mars au mardi 17 avril :

**le lundi après-midi sur rendez-vous à l'école Joliot Curie ou le mardi matin à l'école Louise Dégardin.**

**Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique – Le 20 février 2018**